

**Administration Communale
de Hesperange**

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal lors de sa séance du 15 juillet 2022 a modifié le règlement général de police de la commune de Hesperange.

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le texte de ladite délibération est à la disposition du public à la maison communale où il peut en être pris copie sans déplacement.

Le règlement devient obligatoire trois jours après la publication par voie d'affiche dans la commune.

Hesperange, le 18 juillet 2022.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire,

